

# La Maire de Paris

Paris, le 18 JUIN 2015

Madame la Présidente, Monsieur le Directeur Général,

*Chère Sophie,  
Cher Pascal,*

Au nom de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques, vous avez bien voulu me faire part de vos préoccupations concernant la place dévolue aux Arts de la Rue, à la suite de la décision de la Préfecture de Police de ne pas autoriser le spectacle *Les Regardeurs* de la Compagnie Les Souffleurs.

Je vous remercie de votre courrier et vos observations ont retenu toute mon attention. Je comprends naturellement l'émoi suscité par cette interdiction et partage votre souci de voir défendre la place de l'artiste au cœur de la cité.

Je tiens à vous assurer de l'attachement de la municipalité à la promotion des Arts de la Rue et de son engagement en faveur de cette expression populaire et innovante. Désireuse de leur offrir une reconnaissance à part entière, j'ai d'ailleurs inscrit l'art dans l'espace public comme un axe majeur de mon programme.

Croyez que je souhaite mettre tout en œuvre pour que cette situation ne se reproduise pas. A cet effet, j'ai entamé une réflexion avec la Préfecture de Police. Un groupe de travail a été mis en place pour préciser les modalités de ces autorisations afin de permettre aux artistes de se produire à Paris et de défendre la diversité des propositions artistiques offertes aux Parisiens.

J'espère que ces éléments sont de nature à vous assurer de mon engagement auprès des artistes en la matière.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Directeur Général, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

*Bien à vous,*

*Anne Hidalgo*

Anne HIDALGO

Madame Sophie DESCHAMPS  
Présidente  
Monsieur Pascal ROGARD  
Directeur Général  
Société des Auteurs  
et Compositeurs Dramatiques  
11, rue Ballu  
75442 PARIS CEDEX 9